Naturalité

La lettre de FORÊTS SAUVAGES

n°22 - Février 2021

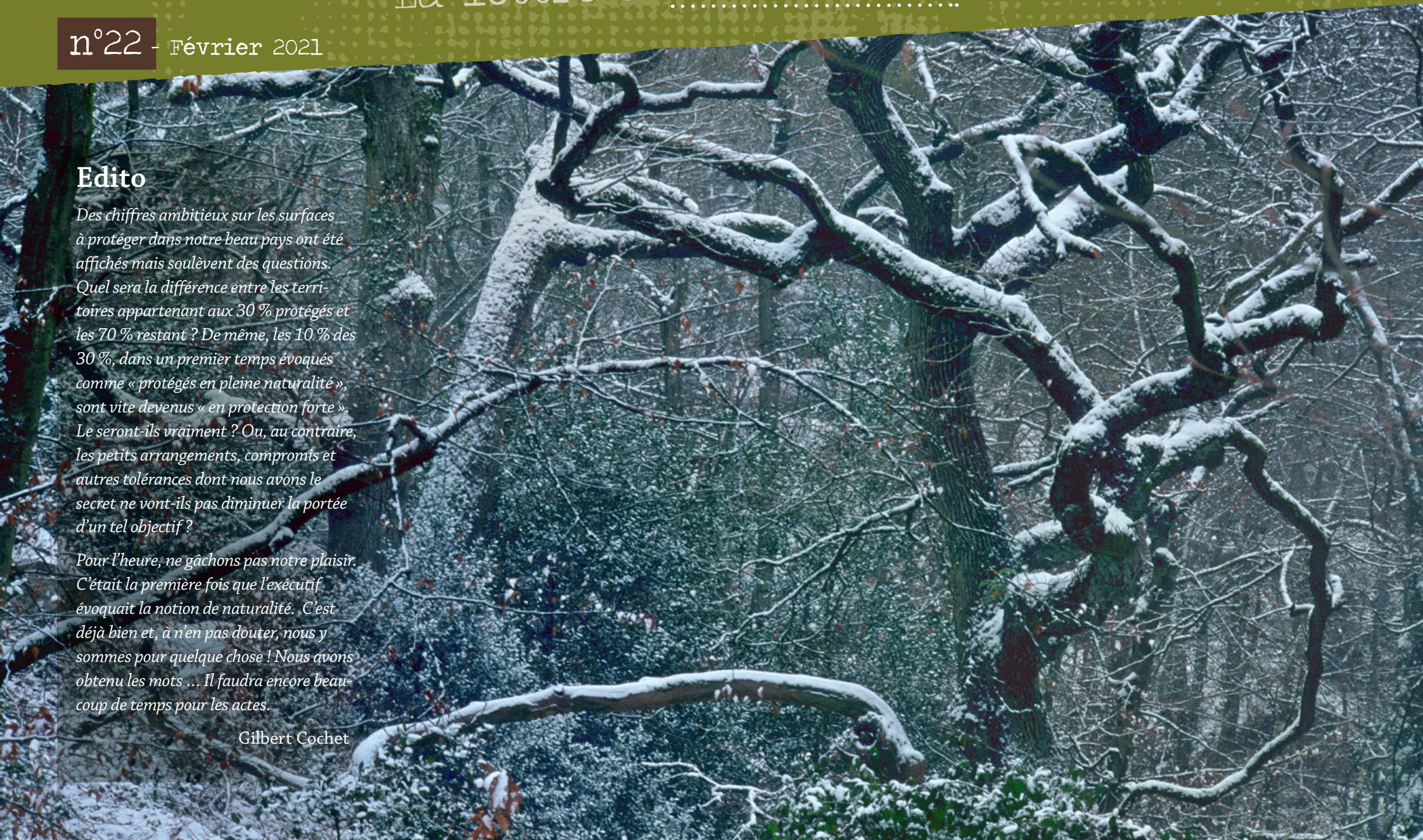

Edito

Des chiffres ambitieux sur les surfaces à protéger dans notre beau pays ont été affichés mais soulèvent des questions. Quel sera la différence entre les territoires appartenant aux 30 % protégés et les 70 % restant ? De même, les 10 % des 30 %, dans un premier temps évoqués comme « protégés en pleine naturalité », sont vite devenus « en protection forte ». Le seront-ils vraiment ? Ou, au contraire, les petits arrangements, compromis et autres tolérances dont nous avons le secret ne vont-ils pas diminuer la portée d'un tel objectif ?

Pour l'heure, ne gâchons pas notre plaisir. C'était la première fois que l'exécutif évoquait la notion de naturalité. C'est déjà bien et, à n'en pas douter, nous y sommes pour quelque chose ! Nous avons obtenu les mots … Il faudra encore beaucoup de temps pour les actes.

Gilbert Cochet

Sommaire

HAUTS FAITS

→ Acquérir pour protéger /p. 3

→ L'exceptionnelle « Futaie des Clos » défendue à la Chambre des députés… en 1907 /p. 4

→ L'Ukraine accorde le statut de protection le plus élevé à ses vieilles forêts naturelles /p. 6

EN DIRECT DU FRONT

→ Białowieża, bio-diversion /p. 7

«IF» LES INDIGNÉS DE LA FORÊT

→ NON au projet de méga scierie Florian ! /p. 8

HAUTS LIEUX

→ Quelle place pour les ongulés sauvages ? /p. 10

PENSÉES SAUVAGES

→ En inTerrelation /p. 15

→ La forêt : lieu de mes pensées sauvages /p. 16

DES MOTS POUR LE DIRE

→ Variations sur le sauvage /p. 20

BLOC-NOTES

→ Lu pour vous /p. 21

→ Le bêtisier /p. 22

→ À ne pas rater /p. 23

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS /p. 24

© V. Sidorovich

↑ Lynx sur un arbre renversé dans la forêt de Naliboki (Belarus) pris au piège photo

Naturalité

Lettre éditée par *Forêts Sauvages*
4 rue André Laplace, 43000 Le Puy-en-Velay.

Courriel : contact@forets-sauvages.fr
Site web : http://www.forets-sauvages.fr

Directeur de la publication : Gilbert Cochet.

Rédacteur en chef : Jean-Claude Génot.

Comité de rédaction : Pierre Athanaze, Bernard Boisson, Gilbert Cochet, Caroline Druesne, Jean-Claude Génot, Jean Poirot.

Conception graphique : Bertrand Dubois.

Remerciements à l'ensemble des auteurs et contributeurs dont Bernard Boisson, Jessica Buczek, Pierre Chatagnon, Philippe Falbet, Manuela Peschmann, Jean Poirot et Timothy Sung.

Photo de couverture : Réserve biologique intégrale en forêt de Fontainebleau © B. Boisson

Naturalité est optimisée pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Affichage / Mode Plein écran), pour une empreinte papier minimale.

Hauts faits

© B. Kremer-Cochet

← Sous-bois frais en fond de ravin

Acquérir pour protéger

Dans le Vercors, entre Monts du Matin et gorges de la Lyonne, sur la commune de Léoncel, une chasse privée a été mise à la vente. Environ 500 ha dont la moitié forme un enclos cerné par 15 km de clôtures. Malgré le prix rendu très élevé par l'activité commerciale liée à la chasse, l'Association de Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) a relevé le défi de l'acquisition pour une maîtrise foncière de l'ensemble. Grâce à la générosité de plusieurs fondations et la participation financière de dizaines de milliers de donateurs, ce projet concret a pu se réaliser en une année.

L'acquisition n'est que le début du parcours qui doit nous conduire vers une future réserve de vie sauvage. En effet, pour diversifier l'offre cynégétique, des cerfs sika, des daims et des mouflons ont été introduits dans l'enclos, avec des cerfs élaphes et des sangliers. Pour supprimer les clôtures, il faut retirer les « exotiques » et vérifier que les cerfs élaphes ne sont pas hybridés avec les cerfs sika. A ces conditions, la clôture pourrait être enlevée et nous aurons restauré la libre circulation de la faune sauvage. Plusieurs vétérinaires sont à pied d'œuvre pour cette opération. Actuellement, des observations de chamois et de chevreuils dans les environs immédiats donnent une idée des potentialités du secteur. De plus, le site est à mi-chemin entre les populations de bouquetins du Royan et celles des hauts plateaux et du sud du Vercors. Une à deux meutes de loups vit dans les environs.

Etant donnée l'exploitation prioritaire axée sur la chasse, la forêt a été plutôt épargnée. Il s'agit d'une hêtraie sapinière pour l'essentiel mais dans les pentes, l'érable et le tilleul s'accrochent dans les ravins. Dans la partie clôturée, la surdensité des ongulés, notamment en sangliers a entraîné la quasi disparition de la strate herbacée en sous-bois.

D'une façon générale, le terrain calcaire absorbe très vite l'eau des précipitations. Aussi, pour toutes ces raisons, l'aspect du paysage est un peu « décharné ».

Avec des densités plus naturelles en ongulés, avec un peu de temps pour la formation du sol, ce site retrouvera sa splendeur passée et viendra rejoindre le petit réseau de Réserves de Vie Sauvage de l'ASPAS. ■

Gilbert Cochet

Hauts faits

L'exceptionnelle « Futaie des Clos » défendue à la Chambre des députés…en 1907

Paris, 18 novembre 1907

A la chambre des députés, cette journée a été consacrée à l'examen du budget du ministère de l'agriculture. Il aura été beaucoup question de forêt et de reboisement. Quand vient le tour de l'avant-dernier chapitre « aménagements et exploitations », le ministre de l'agriculture, Joseph Ruau, est interpellé par le député Maurice Ajam à propos d'une coupe prévue en forêt domaniale de Bercé, dans la Sarthe. Il s'agit de la « Futaie des Clos…l'une des plus jolies futaies de l'Europe ». Et le député de préciser : « Chaque année, cette coupe est visitée, non seulement par l'école forestière de Nancy, mais par les écoles forestières de toutes les nations… Or, Monsieur le Ministre, cette futaie va être appelée à disparaitre très prochainement. Elle n'existe à l'heure actuelle que par la tolérance de l'administration….Le conseil général de la Sarthe demande qu'on fasse pour cette admirable futaie ce qu'on a fait pour certains sites de la forêt de Fontainebleau ». ›››

© J. Poirot

Futaie des Clos… l'une des plus belles futaies d'Europe →

Des députés acquiescent : « Très bien, très bien ! ». La réponse du ministre est immédiate : « Je n'ai pas le moyen légal de consolider la situation de tolérance qui est faite mais je donne ici l'assurance que tant que je serai ministre, on ne touchera pas un seul arbre de cette splendide forêt ». J. Ruau sera ministre de l'agriculture jusqu'en 1910, les vieux chênes de la Futaie des Clos sont donc (provisoirement) sauvés !

Louis René Roulleau de la Roussière, un forestier atypique à la manœuvre

Comment en est-on arrivé là ? En 1907, les arbres de la Futaie des Clos ont entre 240 et 270 ans. En 1876, l'aménagement de la forêt domaniale les avait logiquement classés dans l'affectation « à régénérer » (c'est-à-dire à couper) avant 1912. Impressionné par leur dimension peu commune (plus de 40 m de hauteur) et conscient de leur valeur patrimoniale, Louis René Roulleau de la Roussière, alors inspecteur des Eaux-et-Forêts au Mans propose en 1895 à sa hiérarchie de les laisser « hors aménagement ». Le refus de la Direction des forêts aurait été « net et sec ». Déterminé, l'inspecteur va néanmoins tout faire, sur le terrain et dans les esprits, pour retarder, puis finalement empêcher, la régénération de cette parcelle de 8 ha. Pendant 7 années, repoussant discrètement l' « état d'assiette », il organise des visites sur place à l'attention des écoles forestières, des élus, de la presse. La Société historique et archéologique du Maine, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, puis le Conseil général écrivent au Préfet. L'histoire homérique de ce sauvetage fera l'objet d'un singulier article publié en 1950[1] dans la Revue forestière française par R. Viney. En 1907, L.R. Roulleau de la Roussière, encore jeune, prenait sa retraite de l'administration forestière. Il se consacra dès lors à la forêt privée où il joua, au niveau national, un rôle de premier plan.

Louis René Roulleau de la Roussière en 1878 ↓

© J. Barco

Aujourd'hui et 113 ans plus tard, la « pleine naturalité[2] » n'est toujours pas garantie sur le site…

Agée de plus de 350 ans, la Futaie des Clos montre encore aujourd'hui une vitalité surprenante, qui fait mentir certains « présupposés » classiques de la sylviculture française[3]. La visite de cette parcelle hors du temps laisse une impression unique.

En dépit de son intérêt exceptionnel, la protection intégrale du site n'est toujours pas aujourd'hui garantie par l'Etat, pourtant propriétaire. La « série artistique »[4] créée par les Eaux et Forêts n'a pas été reconduite par l'ONF en 1971. En 1986, une éventuelle ouverture en régénération de la Futaie des Clos a même été envisagée et a relancé la controverse ; le projet étant finalement abandonné[5].

L'aménagement actuel, qui court jusqu'en 2026, classe la Futaie des Clos en simple « îlot de vieillissement » ; ce qui permet d'y exploiter des arbres morts ou chablis. Plus d'un siècle après l'interpellation parlementaire de 1907 et malgré leur classement beaucoup plus récent au titre de Natura 2000, force est de constater que ces quelques hectares domaniaux – assurément parmi les plus âgés de France – ne sont toujours pas identifiés comme « îlot de sénescence », ni définitivement protégés par le Code forestier… ■

Jean Poirot

---

[1] RFF n°12-1950. En 2003, la Futaie des Clos a fait l'objet d'un autre article dans la RFF, reprécisant notamment ses caractéristiques dendrométriques

[2] En 2019, le Président de la République a proposé l'objectif de 30 % d'aires protégées classées "en pleine naturalité", c'est-à-dire laissés en libre évolution

[3] S'agissant par exemple des notions de « durée de survie », « d'écroulement » ou de « stérilité »

[4] elle totalisait 55 ha, intégrant aussi les 2 autres sites patrimoniaux majeurs de L'Hermitière et de La Coudre

[5] cf. aménagement ONF 2007-2026

Hauts faits

L'Ukraine accorde le statut de protection le plus élevé à ses vieilles forêts naturelles

Les vieilles forêts naturelles des Carpates et de la région d'Ivano-Frankivsk en Ukraine ont obtenu récemment le plus haut statut de protection du pays. En tout 37 forêts, d'une superficie totale de 4 750 hectares.

Que signifie ce nouveau statut de protection ?

En 2017, le gouvernement ukrainien a créé la catégorie des monuments naturels forestiers dans la loi. Cette loi s'inscrit dans le cadre de la Convention des Carpates et empêche l'utilisation des zones désignées pour tous les types d'exploitation forestière, la construction de routes, le pâturage, le transport et toute autre activité humaine qui pourrait nuire à l'écosystème forestier. Cela garantit efficacement la protection de ces forêts au niveau des réserves naturelles et des zones de parcs nationaux strictement protégées. Les autorités avaient déjà accordé le statut de monument naturel aux zones forestières, interdisant l'exploitation forestière et l'activité économique sur ces sites.

Des écosystèmes uniques

Les vieilles forêts des Carpates et de la région d'Ivano-Frankivsk comptent parmi les plus anciens écosystèmes terrestres d'Europe. L'ampleur de ces forêts particulières en Ukraine en fait une priorité pour la protection. Ces forêts sans intervention humaine ont un haut degré de naturalité. La Société Européenne de la Wilderness avait désigné ces forêts comme zones de nature sauvage. La désignation en monuments naturels renforce le statut des espaces sauvages en Europe, en instaurant la non-intervention dans ces zones. Les vieilles forêts naturelles ont une valeur écologique énorme et elles sont importantes en tant qu'héritage historique de l'Europe. Ces vieilles forêts abritent une communauté diversifiée d'organismes vivants, et offrent un habitat étendu aux grands carnivores tels que le loup, le lynx et l'ours brun, ainsi que des plantes, des champignons et des insectes.

© J-C Génot

↑ Vieille hêtraie naturelle classée au patrimoine mondial de l'UNESCO dans les Carpates slovaques à la frontière avec l'Ukraine

Les Carpates abritant 500 plantes vasculaires endémiques, le fait de désigner ces forêts comme monuments naturels aidera ces plantes à s'adapter aux changements climatiques, en offrant des zones encore exemptes d'intervention humaine, dans lesquelles les plantes peuvent migrer. ■

Timothy Sung
Société Européenne de la Wilderness

En direct du front

Białowieża, bio-diversion

© J. Buczek

↑ Zone de coupe datant de 2016. Les grumes les plus intéressantes ont été emmenées, le reste laissé sur place, démontant de fait l'argument de lutte contre les scolytes.

Fin 2019, alors que nous rentrions d'un reportage sur la forêt de Białowieża, nous découvrions stupéfaits qu'un nouveau plan d'intervention était validé par les autorités polonaises.

Après une enquête publique très contestée, elles décidaient de nouvelles coupes d'arbres, d'un volume de 171 000 m^3, dans des zones incluses dans le site du patrimoine mondial de l'UNESCO en dehors du parc national. L'argumentaire utilisé en 2015 sur les risques liés aux scolytes s'effaçant derrière le risque d'incendie et faisant à nouveau craindre la mise à mal du patrimoine écologique que représente cette partie de la forêt.

S'il est incontestable que ce risque existe et s'intensifiera avec le réchauffement climatique, il ne permet pas de justifier de nouvelles coupes d'arbres ou l'enlèvement des bois morts selon les scientifiques qui proposent de renforcer plutôt les moyens de prévention et d'intervention.

La réfection totale d'une piste, interdite jusque-là aux véhicules, réalisée par Lasy Państwowe (l'équivalent polonais tout puissant de notre ONF) n'est qu'un indice de plus du souhait d'acheminer des engins de débardage vers de nouvelles zones.

Les habitants ont encore un avis partagé. Mais cette fois, le risque d'incendie avancé par les autorités laisse craindre une adhésion plus importante de la population. Celui ayant détruit au printemps plusieurs milliers d'hectares du Parc national de Biebrza au sud de la vieille forêt d'Augustòw a marqué les esprits.

L'impact du réchauffement climatique est ressenti par tous après plusieurs hivers sans précipitations. Les zones humides ne se reconstituent plus autant et cette réalité est bien visible.

A ce jour, nous avons la confirmation qu'aucune nouvelle opération n'a heureusement débuté à Białowieża. Des coupes, conformes au plan de sécurité des routes, ont toujours lieu.

Les militants des ONG environnementales sont vigilants et n'hésiteront probablement pas à réinvestir la forêt si nécessaire. WWF Pologne prépare actuellement un rapport qui sera bientôt rendu publique pour tenter d'apporter son éclairage.

Cependant, si l'image collective de la forêt de Białowieża, la pression des ONG, ainsi que la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne en 2017, maintiennent peut-être le gouvernement dans ses intentions, c'est tristement l'arbre qui cache la forêt !

Pendant que tous les regards sont tournés vers Białowieża, des atteintes majeures à d'autres écosystèmes remarquables sont portées en plusieurs endroits de Pologne, comme actuellement dans les Carpates et le Parc national de Bieszczady. ■

Jessica BUCZEK et Pierre CHATAGNON

IF* Les Indignés de la Forêt

NON au projet de méga scierie Florian !

© P. Falbet

← Hêtraie-sapinière des Pyrénées

Dans les Pyrénées françaises, les hêtraies sapinières dominent l'étage montagnard. Après la grande tempête de 1999, les cours du bois chutent, particulièrement pour le hêtre. Depuis, ce sont entre 15 000 et 25 000 m³ de grumes de bois d'œuvre de hêtre qui sont produits chaque année par toutes les scieries du massif. Deux tendances cohabitent : des vallons et des pans de montagne entiers sont laissés en évolution naturelle dans les forêts publiques des Pyrénées centrales, où les coûts d'exploitation, de création ou de réfection de desserte seraient trop élevés ; et puis, des coupes de hêtres se vendent « en bloc et sur pied » 4 € le m³ à la Sebso, papeterie de St Gaudens nécessitant 1 million de m³ par an, une aberration.

Lorsque l'industriel italien Florian, propriétaire de 11 scieries en Europe employant 1 000 salariés, annonce son intention d'installer une méga-scierie à Lannemezan, en piémont pyrénéen, les institutions lèvent les bras au ciel. La vocation de bois d'œuvre entre complètement dans les objectifs du Plan Régional Forêt Bois d'Occitanie, puisque Florian transforme le hêtre (deuxième transformation faite en Italie, parquet exporté dans 140 pays). Pour la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, c'est un projet phare qu'il faut soutenir car il relancera la production sur de nombreux massifs ›››

*«IF» comme l'arbre en grande partie éliminé des forêts françaises à la suite des exploitations sylvicoles

qu'il « désenclavera ». La communauté de communes et la mairie de Lannemezan y sont très favorables.

Seulement voilà Florian demande un approvisionnement en entrée d'usine de 50 000 m³ de grumes par an, soit un volume total de coupe de 200 à 250 000 m³ de hêtre toutes qualités confondues, deux à trois fois plus que ce que prélèvent toutes les scieries des Pyrénées.

80 % du volume provenant supposément des forêts publiques, la réponse de l'Office National des Forêts et des communes forestières est très attendue. Plusieurs études sont lancées de leur part pour estimer la ressource et donnent un avis positif, alors que la plupart des forestiers de terrain pense que la forêt ne pourra pas fournir.

Le collectif SOS Forêt Pyrénées, créé par un panel d'organismes et d'associations dont le Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel, qui dénonce avec force le projet, met en doute les chiffres avancés, démonte l'argument « emploi » (20 créations directes, bûcheronnage avec main d'œuvre étrangère bon marché, mise en danger des scieries locales…). L'Observatoire des forêts de Nature en Occitanie et Nature Comminges produisent un avis très argumenté. Les chiffres avancés par l'ONF sont mis en doute, avec 45 % du volume annoncé correspondant à des coupes conditionnelles.

Le collectif est rejoint par d'autres organismes dont les scieurs (Fédération Nationale du Bois d'Occitanie), des organisations politiques, des élus très actifs, qui créent le collectif « Touche pas à ma forêt ». Tous dénoncent les dangers de ce projet, tant au niveau écologique que social, puisque Florian ferait la pluie et le beau temps des prix du bois et des approvisionnements. Et puis, ce projet de 11 millions d'euros serait subventionné à plus de 50 %, alors qu'aucun appel à projet solide et clair n'a jamais été proposé aux acteurs des vallées.

A la fin de l'été, le projet commence à faire parler de lui dans les médias nationaux. Des communes délibèrent contre en conseil municipal, suivies par les positionnements des communautés de communes, des départements et des députés. Le Conseil Régional saisit le préfet des Hautes Pyrénées, qui décide de lancer une étude-concertation en 2021 sur la ressource valorisable, assurant le collectif de la prise en compte de ses remarques, et communique sa volonté de prise en compte des acteurs locaux.

Les 10 et 11 octobre 2020, des marches ont été organisées sur toute la chaîne dont 1 500 personnes dans les Hautes-Pyrénées le dimanche.

A ce jour, nous continuons à être mobilisés, tous bénévoles, contre un projet destructeur qui ne ressemble pas à la forêt pyrénéenne. Pour tous les éléments techniques, parutions dans les médias, ou pour signer la pétition, rendez-vous sur le site de SOS Forêt Pyrénées[1]. No pasaran ! ■

Philippe Falbet
Membre du collectif SOS Forêt Pyrénées

© P. Falbet

[1] https://sosforetpyrenees.com/

Quelle place pour les ongulés sauvages ?

© B. Kremer-Cochet

← Cerf

Dans le « Catalogue des animaux vertébrés de la Haute-Loire » de Moussier, en 1853, on peut lire au sujet du sanglier : « Très accidentellement et à des intervalles de temps plus ou moins éloignés, on a tué des sangliers dans la Haute-Loire ; en 1845, on en poursuivit un dans le canton de Langeac ; il fut atteint vers Langogne. »

Pour le cerf, seuls sont mentionnés les ossements datant de l'époque romaine. Pour le chevreuil : « On en a chassé un, vers 1825, dans les bois de Viaye ».

Ce constat, ici centré sur la Haute-Loire, se retrouve dans bien des publications du XIXe siècle et montre clairement la situation des ongulés à cette époque. Ils sont devenus tellement rares que la présence d'un seul individu est relatée.

Il faut rapporter cet état des lieux aux propos de l'abbé de Mortesagne qui, en 1777, évoque la situation des confins du Velay, Vivarais et Gévaudan : « Il n'y a plus rien pour se chauffer, hormis la ›››

paille et la bouse de vaches. » Ce qui signifie déboisement quasi-total. La pénurie en ongulés sauvages en est la résultante évidente.

Il faudra attendre, de manière plus ou moins simultanée, le retour de la forêt, soit spontanément, soit grâce aux reboisements, pour qu'un nouvel habitat forestier puisse à nouveau accueillir des ongulés sauvages. Il faut souligner cependant que de nombreuses réintroductions ont été réalisées avec des objectifs cynégétiques affichés. Ainsi, cerfs, chevreuils, chamois sont revenus dans nos forêts et montagnes. La réintroduction du bouquetin des Alpes est un franc succès qui a échappé à l'emprise cynégétique. Ainsi, aujourd'hui, le bouquetin des Alpes et tout récemment le bouquetin ibérique sont les deux seules espèces d'ongulés sauvages entièrement protégées.

Cerfs et chevreuils

Le retour du cerf sur l'ensemble de notre pays ne doit pas masquer des vides étonnants. Ainsi, la totalité de l'Ardèche, la Loire, la moitié est de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme sont sans cerf ! Et pourtant, l'Ardèche est le 4ème département le plus boisé de France, les gorges de la Loire, le Pilat, tous les monts du Forez sont autant de territoires potentiels pour notre plus grand ongulé sauvage. A vrai dire, des individus tentent des incursions dans ces forêts. Elles sont plus ou moins bien acceptées, notamment par les forestiers. Donc, pour l'instant, si vous voulez voir du cerf, optez pour la banlieue parisienne et oubliez l'Ardèche, Terre d'audace ! Concernant le cerf sur l'ensemble de notre pays, les dernières attributions (nombre de cerfs à tuer à la chasse) montrent une volonté de réduction très forte des effectifs. Ainsi, pour la saison 2019/2020, près de 100 000 cerfs ont été attribués ! Mais seulement 70 000 ont été prélevés.

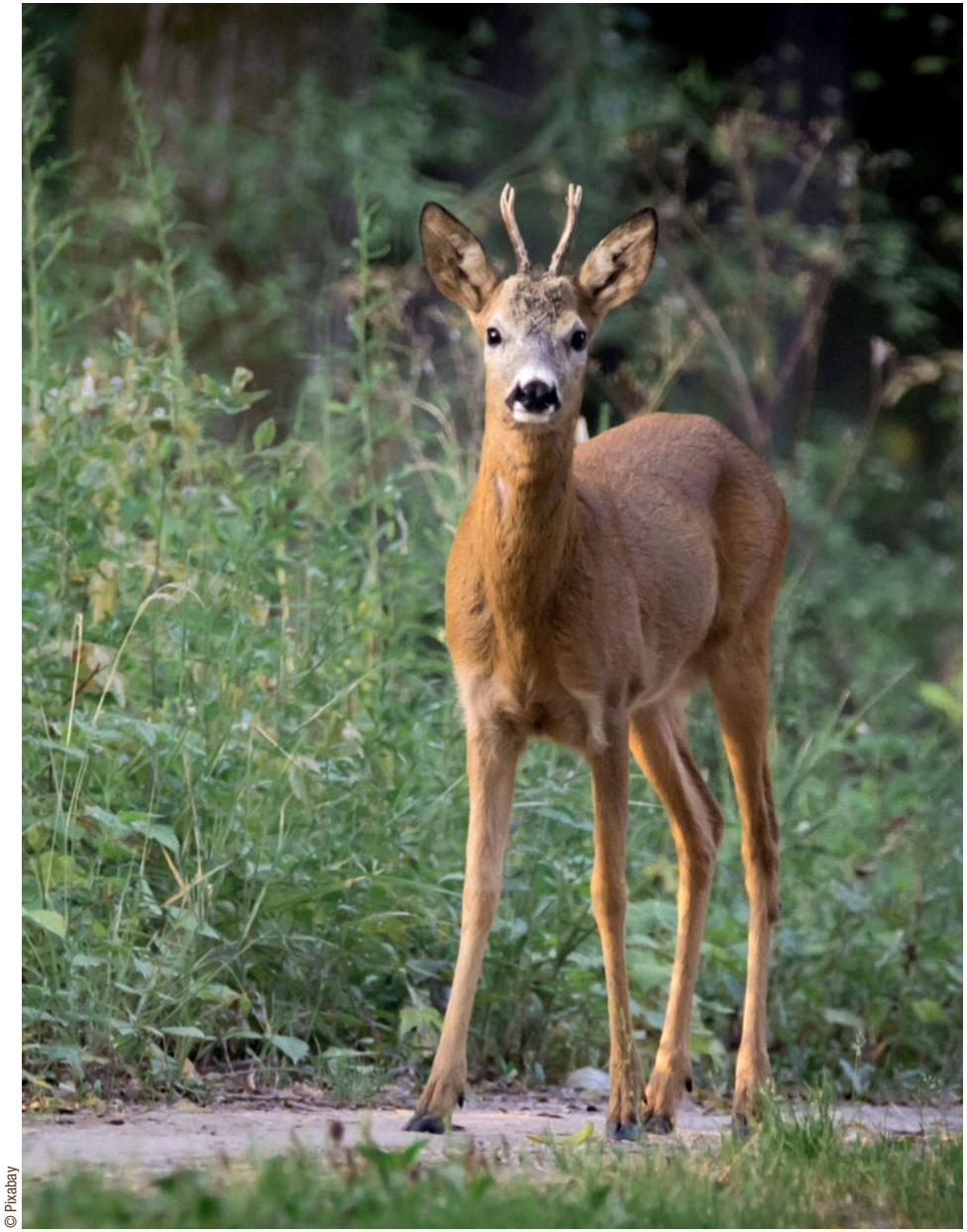

© Pixabay

← Chevreuil

Dans la réserve biologique intégrale des hauts plateaux du Vercors, des observations apportent un regard nouveau sur la fonctionnalité du cerf. Ainsi, ce milieu karstique est réputé pour ne pas retenir l'eau ce qui, pensait-on, empêchait une installation pérenne du cerf. Et pourtant, le grand cervidé est maintenant bien présent mais après avoir aménagé son territoire. Dans les zones en creux, les cerfs ont raclé le sol en mettant à nu l'argile de décalcification. L'eau s'est accumulée dans ces cuvettes imperméables de plus en plus grandes et de plus en plus nombreuses. La surveillance vidéo a montré une ›››

grande variété d'espèce venant se désaltérer au plus fort de l'été : chevreuil, écureuil, bondrée, gelinotte, lièvre variable… Le cerf est bien une espèce « clé de voûte ».

Toujours dans cette même réserve intégrale, nous avons été surpris d'apprendre que les dégâts sur la régénération sont minimes, sans commune mesure avec les dégâts des forêts gérées. En effet, beaucoup d'arbres sont en travers, formant un labyrinthe où les cerfs ont du mal à se frayer un chemin. De plus, la présence régulière des loups rend très vulnérables les cervidés coincés dans ce dédale, propre aux forêts en libre évolution. Voilà une belle leçon d'écologie !

Pour le chevreuil, le tableau de chasse français était proche de 600 000 pour la saison 2019/2020. Cela peut paraître important mais, dans le même temps, en Allemagne (pays plus petit et plus peuplé que la France), le tableau annuel est supérieur à 1 million. Et quiconque a parcouru l'Allemagne, même sans quitter l'autoroute, a pu constater que le chevreuil est présent en nombre dans ce pays voisin où l'abondance est appréciée.

Le cas du daim est à évoquer ici. En effet, on considère en général que cette espèce a été introduite en Europe occidentale en provenance du Moyen Orient. Et pourtant, il est cité comme étant présent dans le sud de l'Ardèche au début du Néolithique. Il y a là un sujet d'étude passionnant en archéozoologie.

Ongulés rupestres : des succès à étendre

Bien entendu, le bouquetin des Alpes est le meilleur exemple de la restauration d'une espèce qui a frôlé l'extinction. Aussi, dans « les mammifères sauvages d'Europe », Robert Hainard évoque cette renaissance : « Le bouquetin est un honneur, pour notre siècle, dans l'histoire de la nature … Et voici, chez elle, sans crainte et sans familiarité avilissante, la bête splendide et farouche dont on déplorait la disparition. Puisse cette image être celle de l'avenir. »

Et effectivement, le bouquetin des Alpes, non chassé ou très peu, confiant dans sa maîtrise de la verticalité, se laisse facilement approcher, nous offrant cette proximité avec le monde sauvage qui nous manque tellement.

Avec 10 000 individus sur les 35 000 km² des Alpes françaises, notre pays arrive en troisième position après l'Italie (14 900 individus) et la Suisse (16 300). Mais les effectifs suisses, occupant 25 000 km², montre que notre pays peut mieux faire. Les sites potentiels de réintroduction sont à la fois nombreux et prestigieux. Sur la quasi-totalité d'entre eux, la présence ancienne est argumentée. Ainsi, le bouquetin mérite de revenir dans le massif des Bauges pour les Alpes du nord. Dans les Alpes du sud, le milieu est très propice mais largement sous occupé. Ainsi, l'espèce pourrait retrouver sa place dans le Dévoluy, les Baronnies, les gorges du Verdon, la Montagne Sainte Victoire, la Sainte Baume…

Au niveau de l'ensemble des Alpes, 46 295 bouquetins vivent dans ce vaste massif de 189 000 km². Il est difficile d'estimer le potentiel pour l'ensemble de l'arc alpin. ›››

© B. Kremer-Cochet

↑ Bouquetin

Dorénavant, notre pays est le seul avec à la fois le bouquetin des Alpes et, dans les Pyrénées, le bouquetin ibérique. Ce dernier a été réintroduit avec grands succès à la fois dans le Parc naturel régional de la montagne ariégeoise et dans le Parc national des Pyrénées. Actuellement, ce sont 400 individus qui parcourent, pour l'instant, une petite partie de la chaîne pyrénéenne. Il est prévu d'autres lâchers, en d'autres points des Pyrénées, actuellement sans bouquetin. En effet, un individu en dispersion qui quitte les deux premières populations n'a aucune chance de s'installer dans une autre population puisqu'elles n'existent pas encore. De fait, cet individu risque d'être perdu pour l'espèce, emportant avec lui ses qualités de pionnier. Cependant, étant donnée la vitesse de recolonisation de la montagne pyrénéenne, le temps n'est pas loin où l'espèce sera présente de l'Atlantique à la Méditerranée. En effet, contrairement aux Alpes où la séparation des massifs, liée à l'ampleur des glaciations, ne favorise pas la dispersion du bouquetin, la chaîne pyrénéenne est un véritable corridor montagneux, très favorable à la dispersion du bouquetin ibérique. Ses effectifs seront de l'ordre de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers. En effet, dans l'ensemble de la péninsule ibérique, plus de 70 000 bouquetins sont présents. Suivre la progression numérique des bouquetins ibériques dans l'ensemble des Pyrénées, sans tentative de régulation, depuis les premières réintroductions jusqu'à la saturation, en passant par les modalités de l'auto-régulation, voilà un beau programme pour l'homme contemplatif !

Par ailleurs, ce retour va permettre de combler un vide important dans l'emprise géographique du couple gypaète/bouquetin de différentes espèces. En effet, il a été observé que, dans les conditions naturelles, les bouquetins, quelle que soit l'espèce, favorisent, par leurs cadavres exposés dans ou au pied des barres rocheuses, l'approvisionnement en os pour le gypaète. Le couple gypaète/bouquetin est donc en cours de restauration à la fois dans les Alpes et les Pyrénées et, c'est à noter, la France prend une grande part de cette double restauration.

Le retour du gypaète dans les Grands Causses est d'actualité avec des lâchers chaque année. Une prochaine reproduction est sans doute très proche. Mais, pour l'instant, les seuls ongulés rupestres présents sont le chamois, réintroduit avec succès dans les gorges du Tarn, et de rares mouflons introduits il y a plusieurs décennies. Or, il existe quelques données archéozoologiques mentionnant la présence du bouquetin ibérique durant l'Holocène dans la Montagne Noire et le Sud-Ouest du Cantal. Ces quelques données, qu'il conviendrait de consolider, permettent déjà d'argumenter des réintroductions dans plusieurs sites : Corbières, Caroux, Causses, Cévennes, gorges du Massif central...

Chamois et Isard : peut mieux faire

Notre belle antilope de montagne a vu sa niche écologique restreinte aux sommets inaccessibles par la chasse. Une niche au plomb en quelque sorte ! Fort heureusement, la mise en place de plans de chasse raisonnables a permis aux deux espèces d'étoffer leurs effectifs. On partait de si bas que la moindre augmentation était donnée comme un modèle de gestion justifiant des tableaux de plus en plus élevés.

Mais c'était sans compter sur les parcs nationaux et les réserves de chasse. Là, pas question de plan de chasse décidé par l'homme mais, au contraire, des sites où la nature nous montre ses capacités d'auto-régulation en même temps qu'elle nous fait bénéficier de l'abondance. Qu'on en juge : Vanoise (10 chamois/100 ha), Ecrins (15 chamois/100 ha), Pyrénées (12 isards/100 ha), Réserve de chasse des Bauges (plus de 20 chamois/100 ha). À ces densités s'ajoute la formation de hardes pouvant dépasser les 200 individus d'isards ou de chamois.

De fait, une question se pose : à quoi sert la chasse au chamois et à l'isard ? En effet : auto-régulation parfaite, pas de ›››

© B. Kremer-Cochet

Chamois →

dégâts, capables de vivre en hardes nombreuses illustrant la notion d'abondance, proximité retrouvée notamment dans les parcs nationaux, niche écologique très large, grandes capacités de recolonisation spontanée des territoires oubliés, illumine par sa présence toute randonnée…

On a donc du mal à voir l'intérêt de tuer chaque année plus de 12 000 chamois et 2600 isards, si ce n'est pour le plaisir d'un petit nombre de chasseurs mais au détriment de millions de randonneurs privés de ce spectacle gratuit.

Du lourd

Aurochs, tarpan, bison, élan. Les quatre poids lourds des ongulés ont des situations diverses. L'aurochs reconstitué n'est pas l'aurochs mais il peut assurer l'essentiel de l'impact sur la végétation. C'est la même situation pour le tarpan. Pour le bison d'Europe, on observe une situation très favorable à l'Est de l'Europe où sont libres et sauvages environ 6 000 individus dans une douzaine de pays. Au contraire, à l'exception de l'Allemagne où existe un petit troupeau libre, pratiquement tous les pays de l'Europe occidentale hébergent des faibles effectifs en enclos. Avec quelques vastes massifs forestiers de plaine et une couverture forestière de demi-montagne très étendue, la France pourrait accueillir plusieurs populations libres.

Enfin, grâce à une bonne gestion des populations, l'élan se répand en Allemagne, Slovénie, Autriche… Demain, peut-être, quelques élans visiteurs dans le Jura ou la plaine alluviale du Rhin ?

Ce rapide tour d'horizon des ongulés de France montre plutôt une bonne évolution. Cependant, en comparant avec certains de nos voisins européens, en tirant profit des leçons apportées depuis un siècle par les parcs nationaux, il apparaît que notre curseur français est bien bas en matière d'abondance. De fait, des comportements comme la vie en harde sont peu développés. Enfin, le retour des grands ongulés ne semble pas encore à l'ordre du jour. Donc « peut mieux faire » … mais n'oublions pas le temps où avaient disparu forêts et ongulés. Nous revenons de loin ! Merci la résilience ! ■

Gilbert Cochet

© V. Sidorovich

↑ Bisons d'Europe

↓ Élan

© V. Sidorovich

En interrelation

« La libre évolution n'est pas une mise sous cloche, mais la préservation de potentiels évolutifs, de résilience et de dynamiques écologiques spontanées nécessaires en elles-mêmes et autour. »

Baptiste Morizot

© J-C Genot

Forêt spontanée →
dans les Hautes-Alpes

La forêt : lieu de mes pensées sauvages

© Accalmia

J'aime le sauvage et la forêt et j'en ai fait mon métier. « Ma » forêt, c'est celle des Vosges du Nord, là où je suis née et où j'habite. Mon enfance s'est déroulée encore loin de l'ère numérique, explorant la nature, simplement, sans chichis, en toute insouciance. La forêt a été tout naturellement mon premier terrain de jeu et probablement ma première école. Elle a été « le premier dictionnaire où les mots ont la réalité solide des choses »[1]. Maintenant, avec le recul des années, je peux dire que cette proximité privilégiée avec la nature a été la ligne directrice de mon chemin de vie et m'a rendue « profondément sensible au génie d'un lieu »[2], des lieux sauvages. J'ai choisi, pour commencer, une trajectoire défrichée, une vie moulée dans les normes, l'environnement observé au travers d'un œil scientifique, disséqué au microscope, tout en essayant vainement de transmettre ma sensibilité au travers de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre, réfléchi, carré, théorique, classique, scolaire. Enchaînée à la normalité, mon intérieur bouillon- ›››

nait. Au détour d'un furieux virage qui m'a amené à découvrir la sophrologie, un nouvel univers s'est ouvert à moi. Mais cela aurait pu se faire au travers de n'importe quelle autre méthode reliant le corps à l'esprit. L'apprentissage de la pratique de la sophrologie m'a conduit à porter mon attention sur le corps, les cinq sens « qui sont souvent dénaturés par trop de rationalisme et endormis par un mode de vie hors sol »[1] et l'instant présent. L'adaptation intuitive de mes immersions en milieu forestier a fait le reste. Tout était à réapprendre, à redécouvrir. Comme David G. Haskell le décrit si bien dans son ouvrage « Un an dans la vie d'une forêt », on se met à « ne rien attendre » et à « espérer une ouverture enthousiaste des sens », là, au milieu de la nature sauvage, la forêt de préférence. Pourquoi la forêt ? Parce que c'est là que tout a commencé pour nous, les êtres humains. Parce qu'en entrant en forêt, « j'éprouve un sentiment familier d'être arrivée chez moi »[3]. La forêt est inscrite en nous.

Sortir des sentiers battus est devenu mon plaisir. 11 années plus tard, me voici guide et formatrice en thérapie forestière et mon mode de vie a radicalement changé. La forêt m'inspire, oriente mes choix et me métamorphose. Pour être plus juste, elle n'a fait que révéler ce que j'étais déjà. Depuis, je rêve souvent d'être propulsée dans un espace-temps où l'homme n'existerait pas afin de pouvoir effleurer, ne serait-ce que quelques instants, l'atmosphère pure et subtile de la forêt des origines.

Pour compenser, j'ai ponctuellement l'opportunité de parcourir des parcelles de forêt protégées et me délecte de ces instants comme peu de gens le feraient. J'entre « dans la nature comme dans un rêve »[4]. Même si je pense sincèrement que le sauvage est partout, dans un rayon de soleil, un insecte qui vole, peu importe le lieu, rien n'est aussi exaltant qu'une immersion consciente dans la forêt. Plus encore si cette forêt est préservée, un concentré de vie libre, sans entraves humaines pour s'exprimer. D'ailleurs, le simple fait de savoir que très peu de gens ont foulé un lieu depuis des années est particulièrement jubilatoire. Cependant, il n'est pas indispensable d'aller dans une réserve forestière, il suffit de s'écarter des sentiers pour débusquer les « stigmates du sauvage »[5]. De la même manière, je n'ai nullement besoin d'une nature estampillée ou « dite remarquable »[6] pour ressentir la naturalité d'un lieu.

Dans ces moments d'intimité avec la forêt et le sauvage, que voit-on, que ressent notre corps, quelles impressions émergent dans notre esprit ? On voit la vie telle qu'elle devrait être, spontanée, incontrôlable, surprenante et magnifique. On réalise ce que l'on rate à vouloir tout maîtriser, comprendre et expliquer. A quoi bon faire des plans sur la comète avec des principes et des théories qui n'existent que dans nos cerveaux alors que l'essentiel est à portée de main. Rien ne vaut l'expérience du moment dans son apparence la plus minimaliste, la plus primaire : sans nommer, sans raisonner, sans réfléchir, sans juger, sans extrapoler. Errer en forêt permet de percevoir toute la beauté de l'agencement naturel là ou d'autres verraient un foisonnement dérangeant. Un joyeux enchevêtrement non organisé, et pourtant, régi par des interactions, des interdépendances, des lois et des règles tellement complexes que le cerveau humain n'en saisira jamais toutes les subtilités. Comme Thoreau, j'aime gagner les bois pour « n'affronter que les actes essentiels de la vie », « acculer la vie dans un coin » et « la réduire à sa plus simple expression »[7]. En étant là, libéré de tout et sans attente, on capte cette part insaisissable, imprévisible, inconnue, spontanée, sauvage, on se baigne dans le mystère de la vie.

Les gouttes de pluie sur mes joues, c'est de l'eau vivante. Sous mes pieds nus, un polytric, une sphaigne… c'est bien des bryophytes ? Oh et puis zut ! Mes pieds me répondent que c'est doux, frais et que ça me rappelle des moments de mon enfance libre et insouciante. Avec ›››

© M. Peschmann

le sourire, je me pose près d'un arbre, peu importe l'espèce, je le sens bien. Il est là depuis si longtemps comme s'il m'avait toujours attendue. Je m'attarde près de cette présence réconfortante et apaisante. Ainsi, apprend-on l'humilité, la patience et la sagesse. Un oiseau chante, un rongeur passe, une feuille frémit, tant de cadeaux pour une présence bienveillante. On ose à peine remuer et à peine respirer. Au cœur de la forêt sauvage, on s'abandonne à des sentiments simples. La forêt nous inonde de toutes les richesses qu'elle porte en elle depuis des millénaires. Et on a besoin ni de livres ni de mots pour en saisir la magie. Nul besoin de faire d'efforts à part être là, en toute sincérité, dépouillée du superflu. La nature sauvage a peu à faire de nos artifices, de nos projections mentales, de notre quotient intellectuel et encore moins de nos innombrables applications numériques. C'est une connexion brute et nue. Aldo Léopold disait que « l'homme moderne typique est séparé de la terre par de nombreux intermédiaires et d'innombrables gadgets. Il n'a pas de relation vitale à la terre. »[8] Si c'était déjà vrai en 1940, que dire aujourd'hui ? Je m'arrête un instant, plonge mes mains dans la terre, sens l'odeur de l'humus et me remémore nos racines communes : humer, humus, humain.

© M. Peschmann

L'important est de ne pas songer à tout ce que l'homme fait subir à la nature, à sa relation complètement altérée avec le vivant. Il faut se laisser émerveiller par la présence délicate et intelligente de la vie qui grouille et se terre dans ce foisonnement naturel car cela redonne confiance. A force d'arpenter les forêts des Vosges du Nord, de découvrir des lieux majestueux et préservés, l'amertume, la colère et la peur cessent. Cette vitalité originelle est puissante et surmonte la solastalgie, ce sentiment de désolation, impression de « ressentir le mal du pays … dans son propre pays »[2] suite aux dévastations anthropiques. Nous sommes tous inévitablement en interaction avec la nature (même ceux qui en vivent très éloignés). De ce fait, le retour à l'équité sera un passage obligé pour la perpétuation de l'espèce humaine et seule « la réactivation de la faculté d'émerveillement devant la beauté du monde permettra d'éviter le gouffre[1]. »

Je m'en vais donc chaque jour, avec une jouissance inaltérable, vivre mon histoire d'amour avec la forêt. La seule capable de s'adresser à mes « profondeurs émotionnelles »[4]. Consciemment, volontairement, avidement, on se laisse transformer. Chaque nouvelle expérience, aussi simple soit-elle, permet de perce- ›››

© M. Peschmann

voir « plus clairement ma parenté écologique et évolutionnaire avec la forêt. J'ai le sentiment que cette connaissance est tissée dans mon corps, qu'elle me refaçonne ou plus précisément éveille en moi la capacité de voir comment j'ai été façonné depuis l'origine »[3].

Dire que mon métier est de promener ou de faire dormir les gens en forêt, pieds nus, embrasser les arbres pour leur offrir un moment de détente serait bien réducteur. Ce métier qui, entre nous, tel que je le conçois et l'accomplis, a plutôt pour finalité de « restaurer les relations brisées ou déséquilibrées avec la nature extérieure et intérieure, afin de permettre à la personne de retrouver sa plénitude d'être originelle et d'accomplir son humanité, indissociable à la toile de la vie. »[1] Notre corps a une mémoire, celle des origines. C'est une mémoire émotionnelle qui, réactivée au contact de la nature sauvage, contient tous les éléments pour nous permettre de nous humaniser positivement et « maintenir l'impression sensible que nous éprouvons en face de tout ce qui n'est pas d'origine humaine »[4]. Pour retrouver notre juste place d'être humain et affirmer des valeurs dignes de cela, il est primordial de réévaluer « ce qui est artificiel, domestique et confiné à l'aune de ce qui est naturel, sauvage et libre. »[8]. Laissons-nous guider par notre « boussole émotionnelle, cette biophilie héréditaire »[2] qui nous « attire instinctivement vers des environnements magnifiques et biologiquement riches »[2] où nous pouvons « prendre place avec un sentiment d'attachement aussi fort que possible »[2].

Contemplez, humez, percevez, écoutez et laissez faire. Vous êtes un animal de la terre. ■

Manuela Peschmann
Sylvothérapeute

---

[1] Michel Maxime Egger - Ecopsychologie. Editions Jouvence (2017)
[2] Glenn Albrecht - Les émotions de la terre, Les Liens sui Libèrent (2020)
[3] David G. Haskell - Un an dans la vie d'une forêt.Flammarion (2016)
[4] François Terrasson - La peur de la nature. Ellébore - Sang de la terre (2012)
[5] Jean-Claude Génot, communication personnelle
[6] Jean-Claude Génot - François Terrasson, penseur radical de la nature. Editions Hesse (2013)
[7] Henry David Thoreau - Walden ou la vie dans les bois. Edition Albin Michel (2017)
[8] Aldo Léopold - Almanach d'un comté des sables. Flammarion (2000)

Les mots pour le dire

Variations sur le sauvage

Les anglo-saxons ont plusieurs termes pour qualifier la nature sauvage : *wild* en tant qu'adjectif et souvent *wildlife* pour la faune sauvage, *wildness* qui qualifie un état sauvage, *wilderness* ce concept de vaste espace sauvage typiquement américain et qui n'a pas forcément de bonne traduction française et depuis peu *rewilding* pour nommer les opérations de retour au sauvage ou ré-ensauvagement.

En français, le terme sauvage est à la fois un adjectif (une bête sauvage) et un nom (le sauvage). Le dictionnaire de l'Académie française (édition de 1835) indique que l'adjectif sauvage se dit « de certains animaux qui vivent dans les bois », mais aussi « qui se tiennent dans les déserts, dans les lieux éloignés de la fréquentation des hommes» et également par extension « des lieux incultes et inhabités ». Le terme sauvage désigne ce qui n'est pas domestique ou ce qui n'est pas apprivoisé. Il caractérise un animal ou une plante qui vit ou pousse librement dans la nature. Le mot sauvageon exprime le caractère bestial d'un animal ou d'un homme. La sauvagerie, également dérivé du mot sauvage, caractérise la nature sauvage mais aussi ceux qui y vivent, humains et non humains. Récemment le Journal Officiel du 15 janvier 2017 a entériné le néologisme « sauvageté », défini comme « le caractère d'un espace naturel que l'homme laisse évoluer sans intervenir ; par extension, cet espace lui-même.». Ainsi si on employait ce terme, une friche serait une sauvageté. Je lui préfère la notion plus explicite et moins saugrenue de nature férale, en oubliant pas que *feral* en anglais est synonyme de sauvage.

Un animal domestique ou une plante de jardin peuvent se mettre à vivre en pleine nature. Dans ce cas on dit que l'animal ou la plante s'ensauvage. Cela peut également concerner une terre utilisée par l'homme puis abandonnée qui s'ensauvage. Après une déprise agricole, la friche est un parfait exemple d'ensauvagement. L'ensauvagement est donc un processus par lequel un lieu domestiqué évolue vers un espace sauvage, c'est-à-dire libre, spontané et autonome. C'est pourquoi j'ai un peu de mal à comprendre qu'on traduise *rewilding* par ré-ensauvagement, si ce n'est pour traduire littéralement le re de *rewilding*, car ré-ensauvagement signifie une réplication d'un retour au sauvage alors que toutes les opérations de *rewilding* sont des exemples d'ensauvagement. En effet, ils concernent des espaces anthropisés que l'on tente, soit de laisser seuls revenir à un état sauvage, soit d'aider par des introductions ou des réintroductions à retrouver des processus écologiques (herbivorie, prédation, nécrophagie) qui caractérisent la nature sauvage.

Jean-Claude Génot

Lu pour vous

→ Rewilding.

Nathalie Petterolli, Sarah M. Durant & Johan du Toit,
Cambridge University Press, 2020, 437 pages

Cet ouvrage est la première monographie consacrée au *Rewilding* (j'emploierai le terme anglais nettement plus court que sa traduction française un peu lourde de ré-ensauvagement), nouveau concept de la conservation de la nature du XXIe siècle comme le soulignent les auteurs, tous anglo-saxons. Les publications sur ce thème ont fortement augmenté à partir de 2013 mais ce terme recouvre aussi des actions déjà mentionnées avant avec d'autres mots clés.

En 20 chapitres, l'ouvrage fait le tour du sujet avec des éléments historiques, sémantiques et typologiques. Le terme a été employé pour la première fois par les biologistes Soulé et Noss en 1998, comme étant une méthode de conservation de la nature basée sur les 3 C (*core* ou cœur, corridor et carnivore) dans le contexte américain. Le *Rewilding* est abordé à travers des considérations écologiques mais aussi sociales et psychologiques. L'ouvrage passe en revue divers exemples et aborde des aspects spécifiques comme le *Rewilding* des zones urbaines. Il insiste sur les caractéristiques du *Rewilding* qui comprend aujourd'hui : le rétablissement des successions végétales, la réactivation des interactions trophiques et des processus de prédation et l'amélioration de services écosystémiques délivrés par la réintroduction d'espèces ingénieurs (castor, herbivore, carnivore).

Les études de cas montrent que le *Rewilding* consiste à intervenir de façon minimale mais pas pour revenir à un état ancien supposé idéal et à accepter de nouvelles trajectoires dans un monde changeant. Mais parfois la « restauration » consiste à intervenir fortement pour revenir à un état précédent. On retrouve là l'éternel débat entre laisser faire, ce que les auteurs classent comme étant du *Rewilding* passif, terme connoté plutôt négativement, et intervenir de façon plus ou moins marquée avec des opérations de restauration des processus trophiques à l'aide de grands herbivores. Notons au passage que l'emploi de grands herbivores domestiques pour ré-ensauvager peut paraître assez paradoxal. Dans ce domaine, il existe une opération phare et très médiatisée qui relève de ce que les auteurs nomment le *Rewilding* Pléistocène. Cela consiste à restaurer les processus écologiques perdus suite à l'extinction de la mégafaune du Pléistocène, l'idée étant de prendre des espèces proches de celles éteintes mais sans connaître vraiment l'impact de ces translocations. Une expérience est menée en Sibérie avec des bisons, des chevaux et des bœufs musqués pour pâturer la végétation avec également un défrichement de la toundra. L'objectif est d'avoir des sols qui gèlent plus facilement la nuit que lorsqu'ils sont protégés par les arbres afin d'être moins sensibles au dégel en journée face au réchauffement climatique. Cette façon d'aborder la conservation de la nature laisse une plus grande part à la libre évolution mais elle n'est pas sans poser des problèmes écologiques, sociologiques et économiques que les auteurs abordent dans leur ouvrage.

Jean-Claude Génot

›››

Lu pour vous

→ Forêts Sauvages.

Annik Schnitzler, Glénat, 2020, 192 pages

Ce très beau livre que vient d'écrire Annik Schnitzler sur les forêts sauvages est un hymne à la beauté de ces monuments naturels aujourd'hui plus que jamais menacés à l'échelle planétaire. Le livre est magnifique car il est richement illustré et il est très didactique car l'auteure est passée maître dans l'art de résumer simplement la masse énorme de publications scientifiques et d'ouvrages consacrés à l'écologie des forêts, qu'elles soient boréales, tempérées ou tropicales. Dans ce livre, il y a aussi toute son expérience acquise lors de ses nombreux voyages à travers le monde pour comprendre la biogéographie, l'écologie et l'évolution des arbres mais aussi et surtout grâce à ses travaux de recherche en tant que spécialiste des écosystèmes forestiers. Ses études scientifiques sont très souvent faites en collaboration avec de nombreux autres chercheurs internationaux que ce soit en génétique, en dendrologie ou en écologie. L'ouvrage comprend deux grandes parties. Une première partie est consacrée aux grandes caractéristiques des forêts et des « mondes » que constituent la canopée, le sous-bois, le sol si méconnu, les phases du cycle forestier ainsi que les multiples interconnections entre la vie végétale et animale. Puis viennent les descriptions plus fines des forêts par grand type.

Cette passion pour les forêts sauvages anime Annik Schnitzler depuis longtemps puisqu'elle a consacré sa thèse à l'écologie des forêts rhénanes et a rédigé deux ouvrages, sur les forêts alluviales d'Europe et sur l'écologie des forêts naturelles d'Europe. Pas étonnant qu'elle ait rejoint le conseil d'administration de l'association Francis Hallé pour une forêt primaire. Elle est également très attachée à diffuser ses immenses connaissances, ce qu'elle a fait dans le cadre de son poste de professeure d'écologie à l'université de Lorraine mais aussi à diffuser plus largement des données sur la nature, ce qui l'a conduit à rejoindre le conseil d'administration des Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Ecologie. Laissons l'auteure, qui sait allier rigueur scientifique et émotion, nous inviter à la lecture de son ouvrage : « Alors, pénétrons ensemble dans ces forêts pour en découvrir les multiples facettes et en comprendre les principaux rouages. Laissons notre imagination compléter les images par des sons et des odeurs, des ambiances moites ou au contraire très sèches. Admirons et respectons toutes les formes de vie qui s'épanouissent depuis le sol jusqu'au sommet des canopées, contribuant à façonner ces mondes dans le monde. Bon voyage dans les forêts sauvages. ».

Jean-Claude Génot

Le bêtisier

→ ELAF®-FLEX : protection des arbres contre les attaques climatiques

« Nous avons à notre gamme un produit qui rend les troncs des arbres blanc.
Pour schématiser, ce produit évite que les arbres ne subissent les attaques climatiques comme les agressions du soleil et du froid. »

https://elaf-solutions.fr/elaf-flex/

No comment…

À ne pas rater !

→ « Carpathia Sylvae ». Deux expositions jumelles sur les forêts relictuelles du Maramures

© B. Boisson

← Exposition à Sighetu Marmației

L'association *Vita Sylvae Conservation*, dont le Président fondateur est Bertrand Sicard, a constitué deux expositions jumelles intitulées « Carpathia Sylvae ». L'une est vouée à être nomade en France. Elle a été inaugurée à l'Institut Culturel Roumain à Paris en mars 2019. L'autre est vouée à être sédentaire dans le musée naturaliste de Sighetu Marmației au nord de la Roumanie. Cette ville jouxte la frontière ukrainienne. Elle est la capitale culturelle et la deuxième ville du Judet du Maramures, une région transfrontalière des Carpates à la culture très enracinée.

L'exposition est constituée en deux volets : l'un par des fresques pédagogiques illustrées par le dessinateur et écologue Patryck Vaucoulon et légendées par le scientifique-naturaliste Vincent Vignon. Elles instruisent de toute la partie faunistique et floristique des forêts naturelles du Maramures, de son histoire écologique jusqu'aux enjeux actuels. L'autre volet est constitué de photos artistiques donnant à nous immerger dans des ambiances paysagères remarquables. Les photos sont accompagnées d'aphorismes relatant les prises de conscience suscitées dans ces lieux. Cette partie est réalisée par Bernard Boisson. Les aphorismes ont l'avantage de marier l'esprit des lieux et le tréfonds d'esprit d'une population selon son histoire. Il faut savoir par exemple que Sighetu est l'une des deux villes au monde à détenir un musée sur les résistants et les martyrs du communisme convertissant ainsi une ancienne prison en mémorial. En écho, nous avons posé dans le musée naturaliste cet aphorisme qui a marqué les esprits : « le mémorial a ses souffrances. Le progrès est amnésique. Les forêts proches de leur faciès primaire sont immémoriales ». En jumelant les deux volets, nous avons fait le pari de marier la connaissance scientifique à l'émotion esthétique et poétique pour pousser les consciences à la nécessaire défense de ces joyaux de Nature. Elle s'adresse à un public large, petit et grand.

L'objectif de l'association *Vita Sylvae Conservation* est aussi de faire des acquisitions foncières de forêts encore matures dans les Carpates pour rendre à la nature sa libre évolution. Outre l'accroissement des pressions du marché international sur la forêt roumaine suite à son ouverture au monde capitaliste ; outre l'accroissement de maisons plus spacieuses et énergétivores dans le Maramures suite aux migrations professionnelles vers l'Europe de l'Ouest, il est apparu important de passer par un préalable de prises de conscience sur l'importance du réenracinement de la sensibilité humaine dans cette région pour mieux en préserver la nature. Cela relève d'un appui culturel n'étant pas exclusivement scientifico-naturaliste. Puisse cette originalité faire école à une époque où on semble mettre en avant les peuples autochtones pour réhabiliter la biodiversité tandis que certaines populations ont un réenracinement à vivre en rattrapage des amnésies transgénérationnelles.

Bernard Boisson

http://natureprimordiale.org/prestation/expositions-forets/exposition-carpathia-sylvae
Bertrand Sicard : vita.sylvae@gmail.com ; vitasylvae.wordpress.com

FORÊTS SAUVAGES

Fonds pour la naturalité des écosystèmes

Notre objectif

Redonner aux écosystèmes naturels toutes leurs potentialités. La forêt libre et sans entretien apporte gratuitement des bienfaits inestimables à l'humanité :

- limitation de l'effet de serre ;
- régulation du cycle de l'eau ;
- épuration de l'eau et de l'air ;
- formation de sols ;
- diminution de l'érosion ;
- riche biodiversité ;
- lieux de ressourcement et d'inspiration artistique…

Nos actions

Afin de permettre la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, nous nous engageons à :

- promouvoir la naturalité à tous les niveaux ;
- éditer un périodique trimestriel diffusé par voie électronique, *Naturalité*, la lettre de Forêts Sauvages ;
- protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière…

Faites un geste pour les forêts sauvages : Offrez quelques mètres carrés de naturalité !

© C. Fahring

Faites un don à *Forêts Sauvages*, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité. Ainsi acquises, ces surfaces auront la meilleure des protections qui soit : la maîtrise foncière pour une libre expression de la nature.

Première « réserve » de *Forêts Sauvages*, la forêt du Bruchet (Haute-Loire), qui n'a pas connu d'exploitation depuis plus de 60 ans, poursuivra en toute sérénité son évolution spontanée. Cette acquisition a été possible grâce à la générosité de son ancienne propriétaire et d'un partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature.

Forêts Sauvages travaille actuellement à l'achat de forêts aux diversités biologiques remarquables. Et dont seule la maîtrise foncière pourra permettre la pérennité.

Nous avons besoin de vous !

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre contribution.
Il vous permettra de bénéficier d'une exonération fiscale de 66 % du montant de votre don.

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code Postal : ..... Commune :.....

Adresse mel :.....

Je fais un don de..... € à **FORÊTS SAUVAGES** afin de permettre à celle-ci, l'acquisition de forêts ou milieux naturels qui seront laissés en libre évolution.

Date :..... Signature :

Bulletin à adresser à : Forêts Sauvages, 4 rue André Laplace. 43000 Le Puy-en-Velay.